C'est inadmissible, à mes yeux. Même le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dû, cet aprèsmidi, pour nous expliquer la prise de position des États-Unis dans toute cette affaire, citer un article du Globe and Mail d'aujourd'hui. Il n'a même pas de document officiel du gouvernement américain qui exposerait la prise de position des États-Unis et il a dû citer un article du Globe and Mail pour expliquer à la Chambre les propositions des Américains. J'ai demandé si on avait exposé les faits aux Américains, du point de vue écologique, car c'est ce qui m'intéresse, mais le ministre a répondu que non. J'ai demandé qu'on présente une motion et c'est la raison du débat d'aujourd'hui. J'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il accepterait une motion du Parlement, exposant notre opposition à la route transalaskienne et les inquiétudes des Canadiens à ce sujet. Je vais vous lire ma question, qui figure à la page 3914 du hansard du 3 mars:

Une question pour le premier ministre suppléant. Comme il a le portefeuilles des affaires extérieures, j'y gagnerai doublement. Vu les énormes répercussions écologiques de la routes transalaskienne proposée pour les pétroliers, le gouvernement songet-il à présenter une motion au Parlement pour que ce dernier insiste vivement, au nom du Canada, sur la nécessité d'entretiens bilatéraux complets et de la nette reconnaissance de l'intérêt du Canada dans un réseau de transport du pétrole satisfaisant du point de vue écologique?

• (3.30 p.m.)

Le gouvernement n'a pas voulu accepter la motion ni en rédiger une; c'est pourquoi nous tenons aujourd'hui un débat. Je sais qu'il sera fructueux, car il va permettre à de nombreux députés d'exprimer leurs points de vue. Même si deux ministres ont participé au débat, et je ne pense pas qu'un autre y participe, on ne nous a pas encore dit quelle est l'attitude du gouvernement canadien à l'égard de tout cet aspect de la question. Je le répète, nous constatons aujourd'hui qu'on n'a pas même entamé de pourparlers sur cet aspect de la question ni indiqué quand ils débuteront. Comme certains députés l'ont signalé, les tuyaux sont déjà rendus en Alaska prêts à être mis en place, et pourtant, les pourparlers n'ont pas encore été entamés. Cela prouve le peu d'intérêt que le gouvernement canadien porte à cette affaire.

Je vois que le gouvernement n'a pas encore amorcé de consultations parce qu'il ne s'est pas encore décidé. L'an dernier, le gouvernement s'est vanté de sa prise de position contre la pollution, comme l'a dit le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien). Celui-ci a déclaré que le Parlement a adopté de nombreuses mesures antipollution. C'est vrai. Il a en outre déclaré que des études écologiques ont été entreprises. C'est encore vrai, mais nous n'avons pas encore pu trouver de solution à ce problème très pressant.

Il y a quelques semaines, le ministre des Travaux publics (M. Laing) était premier ministre suppléant; il a alors déclaré, en réponse à une question, que les ministères du gouvernement étudient présentement le danger que pourrait constituer pour l'écologie un pipe-line traversant le Canada. Le gouvernement ne nous a cependant pas encore fait connaître sa position. Nous n'avons pas encore les résultats de toutes les études qui ont été entreprises.

[Français]

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien nous a parlé cet après-midi des études qui ont été faites par son ministère. Je ne sais pas depuis combien d'années le ministre dirige son ministère, mais il doit sûrement veiller aux intérêts du Nord, et s'il s'en occupe vraiment, il devrait au moins exposer la position du ministère à ce sujet. Il ne l'a pas fait. Il a dit ce que son ministère avait fait, mais non pas ce que lui comme ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et protecteur des affaires du Nord, voulait qu'on fasse. Il a simplement énoncé quelques petites choses que son ministère et que le gouvernement avaient faites. Il n'a pas fait connaître l'attitude de son ministère, qui est vraiment intéressé à ce problème.

[Traduction]

Il a dit qu'il était très facile pour un député de se renseigner sur la position du gouvernement. Il a dit qu'on avait donné des directives. On a donné des directives, mais on ne nous a pas encore dit quelle était la position du gouvernement canadien sur l'ensemble du sujet. Je demande donc si le gouvernement s'oppose au transport du pétrole par le pipe-line transalaskien, puis par pétroliers, à cause du danger pour l'écologie et si le gouvernement a exprimé de façon officielle cette opposition aux Américains?

Nous ne savons pas ce que le gouvernement a proposé aux Américains. Cet après-midi, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a dit certaines des choses que son ministère a faites, mais il n'a pas exposé la position du gouvernement. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le gouvernement a marchandé dans cette affaire. Si j'en juge par son comportement dans d'autres négociations, j'imagine qu'il n'a pas marchandé beaucoup.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait allusion à un article du *Globe and Mail* de ce matin. Je cite le premier paragraphe de cet article:

En acheminant tout le pétrole et le gaz du Nord du continent par un même corridor traversant le Canada, on influerait beaucoup moins sur l'environnement qu'en construisant des pipe-lines qui traverseraient et l'Alaska et le Canada, a dit hier le secrétaire à l'Intérieur des États-Unis, M. Rogers Morton.

Cette nouvelle vient de Washington, et non du Canada. Le secrétaire d'État à l'Intérieur des États-Unis croit qu'il conviendrait que les compagnies pétrolières consultent le gouvernement canadien à propos d'une route canadienne...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je dois lui signaler que son temps de parole est expiré depuis une minute environ.

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, c'est un plaisir de prendre part à un débat sur ce sujet. Je souhaiterais, cependant, que le libellé de la motion soit un peu plus précis et mieux conçu. On pourrait dire qu'il s'agit d'une proposition très louable, voire naïve, rédigée à la légère. Je dis cela parce que, d'un côté, elle demande au gouvernement de condamner un mode de transport et en même temps, elle suggère—ce qu'ont d'ailleurs confirmé des déclarations faites depuis le début du débat—que nous encouragions un autre mode. Il y a plusieurs mois que je souligne ce point. En effet, il y a maintenant plus d'un an que j'ai d'abord parlé du problème des pétroliers qui longeraient le littoral ouest, et je soutiens encore que les renseignements sur les deux routes laissent nettement à désirer.

Laissez-moi d'abord parler de la route septentrionale, soit de la baie Prudhoe à Valdez, et de là en descendant